

FORMATION ANIMATEUR

Présentation de la formation



Course d'Orientation
Fédération Française



ANIMATEUR (BF1)

Prérequis d'accès	<ul style="list-style-type: none"> Être licencié pour la saison en cours (hors licence bénévole) et depuis au moins 1 ans Avoir validé le module initial de maîtrise de l'activité CO
Objectifs / Activités	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de préparer, animer et évaluer un cycle de séances d'initiation et d'apprentissage en CO auprès de différents publics (niveau vert à jaune) : <ul style="list-style-type: none"> Repérer les caractéristiques et des besoins des participants Préparer un cycle de séances adaptées en préparant/utilisant le matériel nécessaire Accueillir les pratiquants et animer les séances dans un cadre sécurisé et sécurisant Évaluer la progression des pratiquants Contribuer à la formation des animateurs stagiaires lors du stage de mise en situation Organiser les épreuves de passage de balises de couleur en collaboration avec un traceur
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> La connaissance des publics et théorie de l'apprentissage Les règles indispensables à l'acte éducatif et notamment sur les aspects sécuritaires Aspects pédagogiques - Le cycle et la séance d'apprentissage Les fondamentaux technico-tactiques en CO La méthode fédérale : apprentissage et niveau de traçage associé Le dispositif des balises de couleur Approche des logiciels de traçage et d'aide à l'animation
Durée	<p>40 à 45 h estimées de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> 2h de lecture préparatoire (reprise du module initial et documents transmis par le formateur en amont) 7h de formation théorique en présentiel ou distanciel : laissé au choix de la ligue organisatrice en lien avec le(s) formateur(s) 15h de formation en présentiel : Mise en pratique (séance modèle organisée par le formateur et séances à préparer/animer par les stagiaires) 15 à 20h de mise en situation pédagogique, support de la certification.
Certification	<p><u>Epreuve de mise en situation pédagogique réalisée hors temps de formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Stage de mise en situation pédagogique composé de 4 séances : <ul style="list-style-type: none"> Durée indicative des séances : d'1h30 à 2h Niveau de pratique : vert à jaune en référence à la méthode fédérale Au moins 1 séance en forêt et 1 séance sur un terrain urbain Si possible, au moins 1 séance avec un public « jeune » et 1 séance avec un public « adulte » Les séances peuvent être réalisées dans différentes structures <p>Lors de ce stage, le stagiaire est accompagné par un tuteur diplômé Animateur, expérimenté et en activité. Le tuteur peut être licencié dans le même club que le candidat.</p> <p>Le tuteur remplit un document attestant de la réalisation effective des 4 séances ainsi qu'une grille d'observation qu'il adresse au formateur. Le stagiaire transmet les grilles de séances et les tracés associés au formateur.</p> <p>Un entretien est réalisé par le formateur à l'issue du stage et après réception de la grille d'observation du tuteur.</p> <ul style="list-style-type: none"> Durée : 30' maximum, en présentiel ou en distanciel. Le tuteur est invité à cet entretien. Le formateur s'appuie sur les préparations écrites, les tracés des séances réalisées et la grille d'observation du tuteur. <p>Cette épreuve ne peut être réalisée qu'après la participation à l'intégralité de la formation (sessions théoriques et mises en pratique en présentiel obligatoire).</p>
Validation du diplôme	<p>Par la FFCO sur proposition de la Commission formation de la ligue</p> <ul style="list-style-type: none"> Absence à l'une des sessions de formation : <p>Le stagiaire devra s'inscrire à une session d'une formation ultérieure en fonction du nombre de places disponibles.</p> <ul style="list-style-type: none"> Echec à l'épreuve de certification : <p>Si le formateur ne valide pas l'épreuve, le diplôme n'est pas délivré, et le stagiaire réalise un nouveau stage complet en étant suivi et évalué, si possible, par un autre tuteur.</p>
Conditions d'exercice	<p>Réaliser au moins une action tous les 4 ans d'encadrement effectif auprès d'un public de niveau vert à jaune</p> <p>(Vérification clubs : fiche annexe de l'affiliation annuelle à compléter)</p>

